

Présentation



Gradins, mémoire et paysage, renouer avec le fleuve et le territoire

Les deux propositions mettent en évidence le rapport entre le naturel et l'artificiel caractérisant les deux îles, Sainte-Hélène et Notre-Dame. Dans le secteur Senna, les nouveaux gradins constituent une topographie qui prolonge naturellement le parc Jean-Drapeau en respectant les principes du Plan directeur de conservation et d'aménagement 2020-2030. Dans le secteur de l'épingle, les nouveaux gradins sont des structures qui évoquent l'héritage architectural du lieu, notamment par leur référence à la biosphère de Buckminster Fuller.

En harmonie avec le plan directeur, le projet se concentre sur la relation patrimoniale et établit des liens visuels et conceptuels avec les monuments. Il encourage une approche éco-centrée, axée sur la préservation des écosystèmes aquatiques et de la diversité biologique terrestre. Il met de l'avant la culture ancestrale des peuples autochtones de la région de Tiohtià:ke. Il met l'accent sur les mythes et les rites, redonne des noms autochtones aux lieux et crée des expériences éducatives pour transmettre la mémoire. Le projet et ses équipements publics favorisent les activités sportives et culturelles, organisées de jour comme de nuit, en toutes saisons.

Le secteur de l'épingle et le design des gradins offrent des points de vue majeurs sur les monuments, le paysage et le patrimoine de la ville de Montréal. Cette configuration établit également un dialogue visuel et spatial avec le bassin de l'ancienne piscine olympique grâce à une inclinaison et une ouverture des gradins vers l'extérieur.

Une section des gradins est permanente (capacité : 17 600 personnes) avec un toit léger. Deux autres gradins sont conçus comme des structures temporaires (6 000 personnes) pour une grande flexibilité d'utilisation en fonction des événements. L'accès au fleuve est renforcé par la création de belvédères et l'aménagement d'un parcours piéton continu. La circulation est limitée et peut se bloquer aux points stratégiques, tant pour la F1 que pour d'autres manifestations, notamment pour l'accès au stage temporaire.

De nouveaux espaces publics (i.-à-d. place de sculpture, carré d'eau...), dotés de vocations spécifiques en dialogue avec le contexte, sont intégrés au secteur.

Le secteur des courbes Senna est né de l'expansion du parc Jean-Drapeau vers le sud. Les marches s'appuient sur une colline, où la biodiversité du parc prospère. Ces marches naturelles sont accessibles soit par une entrée souterraine, soit par des rampes, et peuvent être adaptées pour accueillir l'F1 (17 000 personnes) ou d'autres événements sportifs et récréatifs tout au long de l'année. L'hiver met en évidence le caractère naturel de la colline enneigée, qui devient un lieu récréatif et sportif pour les enfants et les adultes.

Une couverture fixe, associée à un auvent mobile, permet une utilisation flexible. La relation avec l'eau est mise en évidence. De nouveaux gradins nichés sur la colline surplombent la piscine olympique, offrant une nouvelle perspective. Le parc Jean-Drapeau s'étend également sur le fleuve, avec l'ajout de nouvelles îles flottantes qui protègent les berges de l'île. Ces ajouts renforcent la biodiversité et les activités récréatives. Si les îles flottantes ont joué un rôle dans la création du monde, selon les cultures amérindiennes, les nouvelles îles deviennent des zones de nouvelle agrégation, de nature et de culture.